

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 10 JUILLET 2020

18h10, tous les membres du conseil municipal sont présents, le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Présents :

Mme Mariette COMBES, M. Alain BERNARD, M. Alain DANTONI, Mme Hélène PÉTERGAC, Mme Christiane NAVARD, M. Jacques HERNANDEZ, M. Pascal BELLES, M. Roland BASCOUL, Mme FANTI Sylvie, M. Thierry GAUMET et Mme Valérie LORTHIOIR.

Sylvie FANTI se propose secrétaire de séance.

Madame la Maire ouvre la séance en présentant l'ordre du jour, qui est adopté à l'unanimité.

1 - Élection des trois délégués en vue de l'élection des sénateurs

Le 27 septembre 2020 aura lieu l'élection des sénateurs, c'est une journée de pilotage pour les maires.

Madame le Maire propose trois noms de délégués titulaires qui sont : Mme Mariette COMBES, M. Alain DANTONI et M. Roland BASCOUL.

Madame le Maire propose trois noms délégués suppléants qui sont : Mme Christiane NAVARD, M. Pascal BELLES et M. Guy GRANIER.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité la proposition de Madame le Maire pour l'élection des trois délégués titulaires et suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

2 - Délégations au maire

Madame le Maire propose et lit les 10 délégations que le conseil municipal pourrait lui consentir :

- de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.
- de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.
- de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
- d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
- de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600€.
- de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts.
- de fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme.
- de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal pour un montant de 3 000€.
- de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal : 50 000€.
- d'exercer, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le conseil municipal, le droit de préemption défini par l'article L.214-1 du code de l'urbanisme.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité les propositions de Madame le Maire concernant les 10 délégations consenties au maire énoncées ci-dessus.

3 - Délégations aux adjoints et détermination de leurs missions

Madame le Maire propose les missions suivantes confiées à M. Alain DANTONI, premier adjoint :

- Supplée Madame le Maire.
- Aménagement du territoire.
- Travaux, urbanisme.
- Vie associative .
- Gestion du personnel (Gestion administrative, formation, gestion des absences (congés, maladie...) et suivi des tâches de travail.

Madame le Maire lui donne délégation de signatures des documents, avec la mention suivante Par délégation du Maire.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité les missions proposées et confiées, par Madame le Maire, au 1er adjoint.

Madame le Maire propose les missions suivantes confiées à Mme Christiane NAVARD, second adjoint :

- Animation communale.
- Lien social (aînés, jeunes, scolaires) et culture.
- Ressources humaines (Étude des postes de travail, contrats de travail, carrières, réunions périodiques).

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité les missions proposées et confiées, par Madame le Maire, au second adjoint.

Madame le Maire propose les missions suivantes confiées à M. Pascal BELLES, troisième adjoint :

- Gestion domaine communal.
- Sécurité.
- Propreté.
- Éclairage public.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité les missions proposées et confiées, par Madame le Maire, au troisième adjoint.

4 - Détermination du nombre de conseillers délégués

Madame le Maire fixe à deux le nombre de conseillers délégués.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité la proposition de deux délégués faite par Madame le Maire.

5 - Élection des conseillers délégués

Madame le Maire propose en tant que conseillers délégués Mlle Valérie LORTHIOIR et M. Jacques HERNANDEZ.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité la proposition faite par Madame le Maire concernant la désignation des personnes affectées à cette délégation.

6 - Indemnités de fonction aux conseillers délégués

Madame le Maire explique que pour les communes de moins de 100 000 habitants, le montant de l'indemnité de fonction des conseillers élus est, dans la limite de l'enveloppe indemnitaire globale fixée au taux de 6% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, soit environ 230€ brut par mois.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le montant les indemnités proposé et arrêté par Madame le Maire pour les deux conseillers délégués.

7 - Détermination des missions des conseillers délégués

Madame le Maire propose les missions suivantes confiées à Mme Valérie LORTHIOR, en tant que conseillère déléguée :

- Communauté scolaire.
- Repas des aînés.
- Actions intergénérationnelles.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité les missions proposées et confiées, par Madame le Maire à Mme Valérie LORTHIOIR, conseillère déléguée.

Madame le Maire propose les missions suivantes confiées à M. Jacques HERNANDEZ, en tant que conseiller délégué :

- Expertise technique travaux.
- Eau et assainissement.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité les missions proposées et confiées, par Madame le Maire à M. Jacques HERNANDEZ, conseiller délégué.

8 - Désignation des délégués aux EPCI, Syndicats et commissions communales

Madame le Maire propose les délégués aux E.P.C.I :

- Syndicat d'adduction d'eau de la Vallée de la Mare

↳ Titulaires : Mariette COMBES – Jacques HERNANDEZ

↳ Suppléants : Alain BERNARD – Guy GRANIER

- Hérault Ingénierie

↳ Titulaire : Mariette COMBES ↳

Suppléant : Alain DANTONI

- Hérault Énergies

↵ Titulaire : Mariette COMBES ↵

Suppléant : Pascal BELLES - Caisse des écoles

Intercommunales

↵ Titulaires : Mariette COMBES –
Christiane NAVARD ↵ Suppléants : Valérie
LORTHIOIR – Céline GIL

- Parc Naturel Régional

↵ Titulaires : Mariette COMBES – Alain DANTONI

↵ Suppléants : Roland BASCOUL – Céline GIL

- Communes Forestières ↵

Céline GIL – Aline JALABERT -

Correspondant sécurité routière

↵ Jacques HERNANDEZ – Aline JALABERT

- Correspondant Défense

↵ Mariette COMBES

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité toutes les désignations et affectations des personnels titulaires et suppléants aux différents E.P.C.I.

Madame le Maire propose la désignation des délégués aux différentes commissions communales :

Finances - Appel d'Offres

Mariette COMBES, Pascal BELLES, Alain DANTONI, Jacques HERNANDEZ, Guy GRANIER, Christiane NAVARD, Roland BASCOUL et Alain BERNARD.

Personnel communal

Mariette COMBES, Christiane NAVARD, Alain DANTONI, Roland BASCOUL, Aline JALABERT et Pascal BELLES.

Travaux – Urbanisme

Mariette COMBES, Alain DANTONI, Pascal BELLES, Guy GRANIER, Aline JALABERT et Jacques HERNANDEZ.

Bâtiments et dépendances communaux

Mariette COMBES, Pascal BELLES, Guy GRANIER, Valérie LORTHIOIR, Thierry GAUMET, Sylvie FANTI, Jacques HERNANDEZ et Hélène PÉTERGAC.

Associations

Mariette COMBES, Alain DANTONI, Céline GIL, Renée RAYNAL, Pascal BELLES et Christiane NAVARD.

Cadre de Vie

Mariette COMBES, Céline GIL, Alain DANTONI, Guy GRANIER, Aline JALABERT et Thierry GAUMET.

Action sociale (CCAS, Jeunesse, lien intergénérationnel)

Mariette COMBES, Renée RAYNAL, Aline JALABERT, Christiane NAVARD, Valérie LORTHIOIR, Héléne PÉTERGAC et Alain DANTONI.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité la désignation des conseillers municipaux proposée par Madame le Maire concernant les délégués aux différentes commissions communales.

9 - Questions diverses

Madame le Maire demande à l'ensemble des conseillers municipaux si certains d'entre eux ont des questions diverses.

Réponse négative de l'ensemble des conseillers (ères).

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 19h10.

A collection of approximately 15 handwritten signatures in blue ink, arranged in a loose grid. Some signatures are clearly legible, including 'Guay', 'Santo', 'Aline Jalabert', 'Guy Granier', 'Pascal Belles', 'Hélène Pétergac', 'Christiane Navard', and 'Thierry Gaumet'. The signatures are written in a cursive style.